

Minéraux provenant de zones de conflit

Lenz Laborglas GmbH & Co. KG

Am Ried 8, 97877 Wertheim
+49 (0) 93 42 96 09-0
info@lenz-laborglas.de
www.lenz-laborglas.de

Wertheim, Août 2026

Minéraux provenant de zones de conflit

Conformément à l'article 1502 de la loi Dodd-Frank, les entreprises cotées sur les bourses américaines doivent divulguer des informations sur l'utilisation de ce que l'on appelle les « minerais de conflit ».

Il s'agit du tantale, de l'étain, du tungstène et de l'or provenant de la République démocratique du Congo et de ses pays voisins (Angola, Burundi, République centrafricaine, République du Congo, Rwanda, Soudan du Sud, Tanzanie, Ouganda et Zambie), qui constituent ce que l'on appelle la région de la RDC.

Lenz Laborglas est consciente de sa responsabilité sociale en matière d'environnement, de

sécurité, de santé et de respect des droits de l'homme.

Nos produits standard sont fabriqués à partir de verre borosilicaté 3.3 pur et amorphe. Toutes les substances contenues dans la matière première sont d'origine naturelle et totalement inoffensives pour l'environnement.

Le tantale, l'étain, le tungstène et l'or ne sont ni ajoutés intentionnellement à nos produits, ni nécessaires à leur fonctionnement. Le verre borosilicaté est souvent utilisé dans les secteurs de l'analyse et de la médecine en raison de ses propriétés hautement inertes.

Éléments	par poids
SiO ₂	80,60 %
B ₂ O ₃	12,60 %
Na ₂ O	4,20 %
Al ₂ O ₃	2,20 %

Éléments	par poids
MgO	0,05 %
Fe ₂ O ₃	0,04 %
CaO	0,10 %
Cl	0,10 %

Sauf indication contraire

Nous n'importons pas directement de matières issues de zones de conflit, et nous ne disposons actuellement d'aucune preuve indiquant que nos produits standard pourraient contenir des minéraux provenant de cette région en conflit.

Nos fournisseurs concernés nous ont fourni des confirmations contraignantes qui viennent étayer notre engagement à exclure l'utilisation de ces matières.